



Parti socialiste  
neuchâtelois

## Conception directrice de l'énergie

### Réponse du PSN à la consultation

#### 1. Etat des lieux et bilan de la conception directrice 2006

Le rapport débute par un état des lieux qui nous laisse songeurs. En effet, nous regrettons de devoir constater que les objectifs de la précédente conception directrice n'ont pas été atteints. Vu la non-atteinte des objectifs, nous attendions une remise en question de la politique menée jusqu'à ce jour. Contrairement à ce que laisse entendre le rapport, nous pensons que l'Etat peut avoir une réelle emprise sur le comportement de la population en matière de consommation d'énergie et que le laisser faire n'est pas la bonne méthode pour atteindre des objectifs. Nous pouvons ainsi constater que les mesures incitatives ne sauraient suffire. En page 10, par exemple, le constat relatif à l'augmentation de la consommation du carburant (+5 % au lieu des -10% souhaités) est accablant. Le manque d'ambition dans les commentaires de cet échec l'est tout autant. L'augmentation de consommation démontre que la politique du canton en matière de maîtrise du trafic individuel manque réellement d'ambition.

Pour ce qui est de la procédure de consultation, nous sommes étonnés que la commission de l'énergie (commission consultative du Conseil d'Etat) n'ait pas été appelée à se prononcer sur cet avant-projet de rapport. Nous demandons donc que celle-ci soit consultée sur les résultats de la consultation et qu'elle puisse se prononcer sur le rapport final.

En ce qui concerne les chiffres donnés pour la consommation de chaleur, ceux-ci ne sont pas mis en corrélation avec la météo (année froide ou chaude), c'est regrettable. L'Etat aurait les moyens de nous fournir un modèle simple, constitué de données corrigées en fonction de la météo. De manière plus générale, le bilan est présenté de façon austère et indigeste, aucun graphe par exemple n'en facilite la lecture. Le manque de mise en perspective est également à déplorer.

#### 2. Potentiel d'économie d'énergie

Nous sommes contents de voir qu'un réel potentiel d'économies d'énergie existe. Une politique soutenue en la matière devra être menée pour atteindre ces objectifs. Nous sommes toutefois très déçus de l'hypothèse retenue en page 75 du rapport d'experts pour l'augmentation du parc de véhicules d'ici 2050 (+ 20% !). Le rapport se contente de mentionner l'amélioration des flux du trafic (c'est-à-dire permettre d'écouler le maximum de véhicules) et l'amélioration technique des véhicules supposée (est-ce vérifié ?) quant à leurs

émissions. Il n'y a aucune trace d'une volonté de prendre des mesures pour effectuer un vrai transfert modal. Aucune mesure dans le domaine de la politique de stationnement, de l'aménagement du territoire ou de fiscalité écologique n'est évoquée, ce genre d'outil est même contesté à la fin du rapport. Nous sommes convaincus que des pistes sont encore à explorer, par exemple dans le domaine de l'organisation du travail : télétravail ou organisation des horaires.

### **3. Potentiel de production d'énergie renouvelable**

Egalement dans la production d'énergie renouvelable, le canton de Neuchâtel démontre un potentiel non-négligeable. N'y aurait-il néanmoins pas des pistes à explorer au niveau du petit éolien. Bien que nous puissions nous rallier aux objectifs évoqués, nous sommes persuadés que l'atteinte de ces objectifs ne pourra se faire que grâce à la mise en place d'un suivi méthodique. Un chapitre sur les mesures à prendre pour atteindre les objectifs fait cruellement défaut. Avec un suivi mesures par mesures accompagné d'indicateurs, il sera possible de prendre des mesures correctrices quand les buts ne sont pas atteints. Nous souhaitons donc la mise sur pied d'un monitoring, avec des indicateurs clairement définis qui doit permettre un chemin de décroissance annuel. Il faudrait donc une personne responsable de ce suivi et qui coordonnera les mesures. Selon nous, ces éléments doivent impérativement figurer dans le rapport soumis au Grand Conseil.

### **4. Objectifs et catalogue des mesures**

D'une manière générale, les mesures proposées ne sont pas suffisamment concrètes. Nous apprécions le tableau en page 21, mais déplorons comme déjà dit plus haut, le commentaire de la même page sur la fiscalité écologique. Nous sommes persuadés que si nous voulons atteindre les objectifs fixés, il est nécessaire de se doter d'outils efficaces. Bien que le rapport sur la LAEL ne soit pas encore publié, nous ne sommes pas convaincus que sans mesures plus contraignantes, nous pourrions atteindre ces objectifs.

Il aurait également été intéressant de savoir ce qu'il adviendrait si aucune mesure n'était prise, notamment en terme de coûts et de dégradation environnementale. Cette façon de faire permettrait d'encourager des investissements dès à présent et une réelle politique proactive en la matière.

Rappelons également que pour atteindre les objectifs à court, moyen et long termes fixés par la conception directrice de l'énergie, le rapport d'experts approuvé par la commission cantonale de l'énergie part du principe que toutes les mesures proposées doivent être mises en œuvre.

Refus du classement des postulats Groupe socialiste 09.105, PopEcoSol 05.118, commission énergie 13.105.